

RENCONTRE. Le conseil départemental, la mairie et l'ATD main dans la main.

Regard sur les projets réalisés et à venir

Le maire, Éric Ménassi, recevait le président du conseil départemental, André Viola, qui était accompagné de Laurent Naudy, directeur de l'Agence technique départementale. Cette rencontre permettait une rétrospective des services rendus par l'ATD et de ses compétences sur lesquelles la municipalité s'appuie pour mettre en œuvre sa politique d'urbanisme.

L'agence offre aux collectivités territoriales un appui technique, dès la formation même de leurs projets, en matière de travaux routiers notamment.

Les travaux de la RD 206 illustrent ce rôle essentiel que le président du conseil départemental souhaitait mettre en valeur. Avec pour ligne de conduite basée sur le déplacement doux souhaité par la municipalité, l'ATD est



► Constat in situ, sur la RD 206, de l'intérêt de cette mutualisation des compétences.

intervenue, en tant qu'assistant au maître d'ouvrage (la commune), en trois temps : D'une part, la réalisation d'un avant-projet incluant les estimations, à partir desquelles la commune a sollicité les subventions de l'État et du Département. La participation à la sélection du maître d'œuvre. D'autre part, sa participation au suivi des tra-

voux : c'est une mission qui relève habituellement du maître d'œuvre, mais les collectivités ont bien sûr un droit de regard pour s'assurer que les travaux soient exécutés conformément aux charges imposées aux entreprises. Ce droit de regard, a été exercé pour la ville de Trèbes par l'ATD.

Outre par son soutien finan-

cier, le conseil départemental accompagne en amont dans la réalisation de projet à travers cette agence.

Le maire, Éric Menassi, se réjouissait de cette opportunité de profiter de cette mutualisation des compétences, notamment en termes d'ingénierie et estimation pour la suite des projets dont la RD 206 était le 1^{er} maillon.